

# M1 Administration de la musique et du spectacle vivant

**MENTION:** Musicologie

**LANGUE D'ENSEIGNEMENT :** Français

**CAPACITÉ D'ACCUEIL :** 25

## Présentation M1

La mention « Musicologie » allie la recherche en musicologie et la pratique musicale à une solide connaissance des métiers de la musique et de l'administration du spectacle vivant. La mention se compose de trois parcours: "Administration de la musique et du spectacle vivant", "Musicologie et ingénierie musicale", "Musique, interprétation, patrimoine", portés par l'UEVE et l'UVSQ en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Vallée de Chevreuse (Orsay) et le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Évry. A travers ces trois parcours, la mention propose de former les étudiants aux différents métiers de la musique: administration, pédagogie, recherche et interprétation.

## Programmes

### Programme

Modalités de contrôle des connaissances associées aux unités d'enseignement des S1 et S2

Accédez au détail des répartitions horaires Cours/TP/TD

### S1 - Semestre 1 MSV

Matières	Ects	Cours	TD	TP
Initiation à la recherche	3	15h	-	-
Langue vivante	3	-	24h	-
Programmation et médiation des musiques actuelles	2	15h	-	-
Histoire du rock depuis les années 1960 chapitre 1	-	-	-	-
Histoire des musiques africaines américaines depuis 1960 chapitre1	-	-	-	-
Initiation au droit	2	15h	-	-

Matières	Ects	Cours	TD	TP
La création théâtrale	2	15h	-	-
Economie de la culture	2	15h	-	-
Organisation et gestion de concerts	3	15h	-	-
La politique culturelle, pour quoi faire ?	3	21h	-	-
Conception et mise en œuvre d'un projet culturel	2	15h	-	-
Pratiques artistiques I	3	-	15h	-
Les mutations de la filière musicale	2	12h	-	-

## S2 - Semestre 2 MSV

Matières	Ects	Cours	TD	TP
Langue vivante	3	-	24h	-
Politiques publiques de la musique	3	15h	-	-
Histoire du rock depuis les années 1960 chapitre 2	2	12h	-	-
Histoire des musiques africaines américaines depuis 1960 chapitre2	-	-	-	-
Les mutations de la filière musicale	2	12h	-	-
Pratiques artistiques II	2	-	15h	-
Droit de la culture	3	15h	-	-
Mémoire plan et bibliographie	6	-	7.5h	-
Droit de l'auteur appliqué aux activités musicales	2	15h	-	-
Stage 200h mini	5	-	-	-

## Lieu d'enseignement

Université d'Evry-Val-d'Essonne

## Recherche

Les recherches menées dans les laboratoires d'appui du master correspondent à l'un des axes structurants de la MSH Paris Saclay : Cultures et patrimoines (notamment le sous-axe Professions et pratiques de la culture). Les axes de recherche de SLAM empruntent pour certains à l'histoire culturelle des institutions. Les recherches menées au sein de SLAM portent également sur les logiques de créations et sur les processus qui nourrissent la production artistique et culturelle. Ces thématiques fortes sont susceptibles d'entrer en synergie avec les travaux de laboratoires relevant de l'histoire, de la sociologie, du droit privé et public, ou de l'économie.

## Partenaires socio-économiques

ADAMI L'Agora Scène nationale Évry Cité de la Musique (Centre de Documentation de la Musique Contemporaine, laboratoire du Musée de la Musique) Conservatoire à Rayonnement Départemental

d'Évry Le Plan (SMAC Évry Val d'Essonne, Ris Orangis) Théâtre des Champs-Élysées Théâtre du Châtelet  
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines - Scène nationale.

## Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques et scientifiques du parcours « Administration de la musique et du spectacle vivant » sont les suivantes : mettre les étudiants en capacité de s'adapter aux besoins diversifiés de structures artistiques professionnelles, celles-ci étant principalement musicales ou théâtrales ou autres. Les compétences professionnelles des étudiants les mettent en mesure d'occuper des postes de direction dans les différents lieux de spectacles, qu'ils soient institués (théâtres ou scènes nationales subventionnées) ou associatifs (compagnies ou orchestres). Ce parcours se situe dans le prolongement des deux licences du département Arts-Musique de l'UEVE, l'un dédié aux langages de la musique, l'autre au spectacle vivant avec une dominante théâtre. Sa structure d'enseignement se répartit entre des enseignements universitaires de type classique, essentiellement assuré par des musicologues reconnus et des enseignements professionnels donnés dans des lieux de spectacle. Les volumes horaires des masters témoignent de la volonté d'équilibre entre ce qui est dispensé à l'université, l'enseignement sur des sites professionnels et les stages.

## Filière internationale

La formation est ouverte aux accords et échanges internationaux de l'UEVE.

## Modalités de candidature

Les modalités d'examen de la candidature sont les suivantes : Examen de dossier à déposer sur le site web de l'UPSaclay

### Dates de candidature

Du 18/03/2019 au 15/09/2019

## Pièces justificatives obligatoires

- Curriculum UE (descriptifs des UE suivies) des deux dernières années
  - Curriculum Vitae
  - Lettre de motivation
  - Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le BAC à la date de la candidature
- 

## Pièces justificatives facultatives

- Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation)
- Attestation de français (obligatoire pour les non francophones)

Il est rappelé aux personnes en situation d'emploi qui souhaitent demander une valorisation des Acquis Professionnels et Personnels qu'elles doivent déposer un dossier accessible à l'adresse

suivante : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/etre-candidat-a-nos-formations> (au bas de page)

---

## Laboratoires:

- Synergies Langues Arts Musique (SLAM)

## Contacts

**MME LAPLANTE Euphrasie**

[euphrasie.laplante@univ-evry.fr](mailto:euphrasie.laplante@univ-evry.fr)

Gestionnaire de scolarité

---

**M. TOSSER Grégoire**

[gregoire.tosser@univ-evry.fr](mailto:gregoire.tosser@univ-evry.fr)

Responsable master